

Chargé d'affaires en banque et assurances

Autre titre inscrit sur demande au RNCP (niveau 2)

Niveau II (Bac + 3 et 4)

Niveau européen 6 : Savoirs approfondis

[Code Certif Info N°53952]



Avertissement : cette fiche est en état archivé

Descriptif, Objectif et Programme

Descriptif

Le chargé d'affaires en banque et assurance fait partie du personnel d'encadrement des instituts financiers et d'assurances. Son activité l'amène à conduire auprès des particuliers et des professionnels :

- des missions de conseil,
- des missions commerciales,
- des missions techniques (montage technique et administratif des dossiers) dans le domaine de la BANCASSURANCE .

Sur le domaine commercial, il prospecte, informe, conseille, négocie et vend des produits et services de BANCASSURANCE (crédits, épargne, prévoyance, assurance, gestion patrimoniale, gestion de portefeuilles boursiers...).

Ses aptitudes lui permettent d'analyser la situation financière de la clientèle, mesurer les risques, proposer des solutions de financement et d'assurance adaptées. Il doit fidéliser sa clientèle en actualisant les produits offerts à sa clientèle. Selon la taille et l'organisation de la structure le Chargé d'affaires pilote des projets ; dans ce cadre il peut être amené à former et à superviser des collaborateurs.

Objectif

La certification délivrée valide pour le titulaire :

- la connaissance du fonctionnement de la profession bancaire et de l'assurance ;
- la connaissance de l'environnement juridique ;
- la maîtrise des produits de la banque et de l'assurance, leur fonctionnement, leurs spécificités ;
- la maîtrise des outils et méthodes de l'audit financier et patrimonial
- la maîtrise des techniques de commercialisation ;
- la capacité à piloter un projet au sein d'une équipe ;
- la capacité à utiliser les outils bureautiques et les logiciels spécifiques ;
- la maîtrise d'une langue étrangère (écrit, oral).

L'ensemble de ses compétences lui permet de gérer une clientèle variée à la recherche de services financiers et de protection performants.

Modules

Autre - 01. Les techniques professionnelles

Autre - 02. la gestion de la relation et de l'information

Autre - 03. La conduite du stage professionnel et réalisation d'un mémoire de fin d'étude.

Poursuite et débouchés

Débouchés

Les secteurs d'activités recouvrent :

- le domaine de la banque et ses agences sur des enseignes internationales, nationales ou locales ;
- les Compagnies et cabinets d'assurance, les Sociétés de courtage ou les Agents généraux ;
- les structures intégrant un service financier (promoteurs immobiliers, auditeurs...) ;
- les Sociétés de gestion en patrimoine ;
- les Promoteurs immobiliers.

Les emplois concernent essentiellement :

- le Chargé de clientèle "particuliers", "professionnels" en banque et/ou Assurance ;
- le Courtier en assurances, le Chargé d'affaires auprès d'une société de courtage ;
- le Responsable d'exploitation en assurances, l'Agent général en Assurances.

Autres informations

RNCP

Inscrit sur demande Fiche n° 6078

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=6078>

Certificateur

Institut supérieur technique d'enseignement et de formation (ISTEF)

Valideur

Institut supérieur technique d'enseignement et de formation (ISTEF)

Session de l'examen

Année de la première session	Année de la dernière session
Information non communiquée	Information non communiquée

Domaine(s) de formation

41037 : Vente assurance

32654 : Gestion financière

Lien(s) vers les métiers (ROME)

C1102 : Conseil clientèle en assurances

C1203 : Relation clients banque/finance

C1206 : Gestion de clientèle bancaire

Groupes formation emploi (GFE)

P : Gestion et traitement de l'information

Domaine de spécialité (NSF)

313 : Finances, banque, assurances, immobilier - pas de fonction dominante

Accessibilité

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Textes officiels

[Arrêté du 07/08/2008](#)

Publication : 27/08/2008

Descriptif : Arrêté du 7 août 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles

Code NOR : ECED0819525A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ECED0819525A>

Création : Oui

[Arrêté du 19/11/2013](#)

Publication : 29/11/2013

Descriptif : Arrêté du 19 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles.

Code NOR : ETSD1328247A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ETSD1328247A>

Informations mises à jour le 29/10/2019 par Certif Info.

<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-53952.html>